

---

## La Coalition Pro Du Vallon

---

### **Qui sommes-nous ? Des personnes et des groupes ayant un objectif commun.**

Nous sommes une coalition<sup>1</sup> de citoyens (nes), de groupes de citoyens (nes), d'organismes sociocommunautaires et de représentants du milieu des affaires qui se sont unis avec l'objectif de mener et de soutenir toute action en faveur d'un **axe nord-sud** en boulevard urbain et selon le tracé initial pour les secteurs des Rivières et de la Haute St Charles. Nous avons l'appui unanime des partis politiques de tous les paliers de gouvernement ainsi que de trois conseils de quartiers de la Ville de Québec.

La Coalition Pro Du Vallon entend défendre les intérêts des citoyens (nes) selon le principe qu'une démocratie locale vivant dans une société de liberté doit prendre les décisions finales de la direction à suivre à partir des attentes citoyennes les plus locales possibles. Comme collectivité locale avoisinant l'axe du Vallon, nous revendiquons le principe de gestion urbaine et routière en prônant qu'il revient en **premier lieu aux résidants d'un secteur donné d'améliorer leur qualité de vie et leur sécurité** sans que cela compromette quotidiennement celle des autres secteurs de la ville ou de la région métropolitaine. Nous travaillons et nous entendons travailler plus étroitement avec les Conseils de quartier pour bonifier le projet car ils ont un pouvoir important en termes de recommandations auprès des autorités aux pouvoirs décisionnels la grande Ville de Québec.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir annexe 1, la liste des membres au 28 mai 2004.

<sup>2</sup> Plus de 90 % des recommandations des conseils de quartiers sont respectées

Nous sommes capables de décider ce qui est bon et essentiel pour nous, chez nous. C'est donc à nous citoyens (nes) des arrondissements des Rivières et de la Haute Saint-Charles de bonifier ce projet de boulevard urbain en fonction de nos besoins locaux en transport en commun, en vélo routier et en automobile et de s'assurer que le réaménagement du parc de l'Escarpement soit fait en fonction des besoins locaux, notamment le zonage des espaces verts et la plantation d'arbres.

**Qu'est-ce qui nous anime? Cette fois-ci, nous avons la certitude que l'axe nord-sud pour nos secteurs va se réaliser.**

Jamais « du Vallon » n'a obtenu autant de mobilisation, de détermination et d'appui pour forcer (le mot n'est pas peu dire) la réalisation du prolongement du Vallon en boulevard urbain et selon le tracé initial.

Fort de l'appui de plus de 30 000 citoyens (nes) qui ont signé une des pétitions des sept groupes de citoyens (nes) pro du Vallon au cours de la dernière décennie, cette force du milieu se traduit actuellement par la présentation de plus de 30 mémoires, soit plus de 60 % des mémoires présentés pour les présentes audiences du BAPE.

Nous ne sommes pas des experts techniques, mais nous avons tenu à aborder tant dans le présent mémoire que dans ceux des membres de la Coalition les thèmes suivants : l'environnement au sens large, la faune, le Parc de l'Escarpement, la pollution, l'écosystème, la qualité de vie, la quiétude, la sécurité, le transport en commun, la valeur du temps, le sentiment d'appartenance, l'isolement social, le co-voiturage, la circulation, etc. Comme l'histoire nous permet de mieux comprendre le présent, certains membres ont consacré une bonne partie de leur mémoire à l'aborder. Vous allez également entendre notre répartie sur les arguments de nos opposants, mais surtout vous entendrez souvent parler de l'impact quotidien de la non réalisation de cet axe sur notre qualité de vie par des témoignages émouvants.

Enfin, vous recevrez des dizaines de propositions pour améliorer le projet de notre boulevard urbain selon notre vision urbaine et pour s'assurer de sa pérennité.

Nous en sommes très fiers car vous constaterez par vous-mêmes de la qualité et de la justesse des arguments qui vous seront présentés pour vous convaincre de la nécessité de la réalisation de ce boulevard urbain attendu depuis près de 40 ans qui est avant tout, un axe nord-sud indispensable pour une population de plus de 80 000 citoyens (nes).

**Qu'avons-nous choisi d'aborder avec vous? Nous croyons important de répondre aux faussetés véhiculées et médiatisées qui ont faussées la perception de l'impact du projet chez la population en général.**

Notre rôle est axé sur l'établissement de consensus sur les objectifs et sur la coordination du plan d'actions mandaté par nos membres pour des problématiques communes à chaque quartier. Chaque groupe ou organisme demeure autonome, possède sa propre dynamique et réalise son plan d'actions en fonction des problématiques spécifiques reliées à chaque quartier avoisinant l'axe du Vallon. Quant aux membres en tant que citoyens (nes), ils proviennent de tous les secteurs avoisinant l'axe du Vallon et ils sont reconnus comme des personnes engagées dans leur milieu respectif.

Les mémoires présentés sont donc le fruit du travail acharné de chaque déposant membre de notre coalition et notre rôle s'est limité à offrir un service de support logistique à ceux qui le désiraient.

Quant au choix de sujets à aborder en tant que coalition, il fut facile de les déterminer en fonction de deux constats :

1. Tous les membres, sans exception, ont des récriminations envers certains groupes environnementalistes qui véhiculent et médiatisent des faussetés, en plus de présenter des demandes farfelues de reconnaissance nationale et internationale de sauvegarde intégrale du Parc de l'Escarpement, ce qui aurait pour effet de rendre définitivement impossible un nouvel axe nord-sud pour des milliers de citoyens (nes).
2. À notre activité du 29 février 2004<sup>3</sup> où 230 citoyens (nes) sont venus voir in situ où passera le futur boulevard urbain. Nous avons entendu de nombreux commentaires que résume bien un citoyen du Lac St-Charles qui était heureux de pouvoir faire sa propre opinion. Il a verbalisé, après sa randonnée, et devant beaucoup de témoins, qu'il était en colère envers certains groupes environnementalistes qui déforment la réalité car il pensait y trouver l'Amazonie. Il a ensuite signé la pétition du groupe des citoyens (nes) environnementalistes de Québec.

À un moment aussi crucial que sont les audiences publiques du BAPE, il serait irresponsable de notre part de ne pas remettre les « pendules à l'heure » par rapport aux errements véhiculés par nos opposants sur les principaux thèmes suivants :

- ✚ L'intégralité de la forêt de l'Escarpement;
- ✚ L'écosystème du Parc de l'Escarpement;
- ✚ L'étalement urbain;
- ✚ Le transport en commun;
- ✚ La circulation automobile.

---

<sup>3</sup> Annexe 2, feuillet d'information

## 1) «L'intégralité » de la « forêt » de l'Escarpement : une première enflure verbale

Pour justifier sa position favorable avec les groupes environnementalistes qui demandent l'intégralité et la reconnaissance de la valeur patrimoniale de la forêt de l'Escarpement en l'honneur du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Québec ( alors que pour nous c'est sa réalisation), le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) argumente que la forêt de l'Escarpement, qui s'étend sur un site de plus de 250 hectares<sup>4</sup> et qui accueille de nombreux animaux, a un avenir largement hypothéqué par le projet du boulevard urbain.

Est-ce que ce seul argument justifiait l'intervention du CMSQ auprès des autorités concernées de la Ville de Québec qui venaient curieusement de recevoir une demande des groupes environnementalistes pour inclure la protection de la forêt du parc de l'Escarpement dans son plan directeur?

Précisons d'entrée de jeu que le CMSQ a mis la population en erreur en affirmant que ce site a plus que 250 hectares alors qu'il en contient que 90. Est-ce qu'elle a considéré le Parc de l'Escarpement en fonction de son territoire initial, qui s'étend du boulevard St-Jacques au boulevard Laurentien et qui est déjà entrecoupé à plusieurs reprises<sup>5</sup> ou la partie du territoire concernée par le projet actuel?

Fait rare, la Ville de Québec a prévu d'affecter de nouvelles espaces verts au Parc de l'Escarpement pour minimiser le morcellement restreint nécessaire à la réalisation du boulevard.

---

<sup>4</sup> Annexe 3, Article du Soleil, 4 février 2002 – original à venir.

<sup>5</sup> Voir minutes des audiences du 4-5-6- mai 2004

De plus, le Parc de l'escarpement ne répond pas aux critères officiels nationaux ou régionaux définissant une forêt, soit la rareté de la végétation, l'ancienneté de la forêt et des espèces menacées et vulnérables.

Et, selon M. Normand Villeneuve des ressources naturelles, « il n'y a pas d'éléments qui nous emmenaient à considérer qu'il s'agit d'un boisé exceptionnel pour la région ».<sup>6</sup>

Le Parc de l'Escarpement<sup>7</sup> constitue un prolongement du Parc Chauveau<sup>8</sup> autant pour l'histoire qu'elle porte (une voie de portage et de déplacement pour les Amérindiens entre autre) que pour sa biodiversité. Ils sont tous deux d'un intérêt écologique local, intimement liés à notre qualité de vie et ils seront davantage accessibles avec la réalisation du boulevard urbain.

Nous les fréquentons régulièrement<sup>9</sup>, pour leur riche biodiversité avec sa petite faune (oiseaux, renards, amphibiens, reptiles), leur flore, leurs paysages et leurs deux rives.

Il n'y a pas 20 chevreuils comme le prétend un opposant<sup>10</sup>, mais bien 4 et ils s'y trouvent parce qu'ils sont nourris par des gens. Ils se couchent souvent au même endroit. Ces chevreuils ne sont pas dans leur milieu naturel et les autorités responsables devraient intervenir pour les déplacer le plus rapidement possible dans un milieu de vie naturel avant qu'un accident se produise. Ça c'est très préoccupant. Cela en dit long sur la crédibilité de leurs inventaires. Ceux qui existent actuellement semble avoir été faits par des organismes amateurs.

<sup>6</sup> Annexe 4a et 4b, Audiences publiques du BAPE, séance du 4 mai 2004, page 87.

<sup>7</sup> Annexe 5

<sup>8</sup> Annexe 6,

<sup>9</sup> Annexe 7 a et 7 b, voir photos

<sup>10</sup> Annexe 8 : Audiences publiques du BAPE, séance du 4 mai 2004, page 10.

Pour conclure sur cet élément, l'argumentaire à l'effet que le Parc de l'Éscarpe est en danger ne tient pas la route et il en est ainsi pour la demande d'intégralité du Parc de l'Éscarpe. L'analyse du CMSQ est d'une faiblesse étonnante et ça nous interroge.

## **2) « L'écosystème » du Parc de l'Éscarpe est fortement menacé : une autre enflure verbale**

Des experts se contredisent entre-eux à savoir si notre Parc est en soi un écosystème ou pas... Sans se prendre pour des experts, nous nous sommes posés des questions :

1. Le nouvel axe routier contribuera-t-il à l'assèchement de la partie du terrain humide du Parc?
2. Pourrait-il ainsi fragmenter le milieu en faisant disparaître plusieurs espèces animales et végétales et causer une perte sèche d'habitat?
3. Le terrain humide s'y trouve par accident. C'est la nature qui s'est adaptée après que des travaux furent faits à cet endroit.<sup>11</sup>

Or, à une question d'un de nos membres lors de la première partie des audiences publiques à savoir quel était l'état de santé de l'écosystème du Parc de Maizereth actuellement. La réponse donnée le lendemain par un de vos experts invités fut : « en excellente santé » Conséquemment, comme une autoroute passe au bout de ce parc, nous avons demandé s'il y avait eu des études, avant, pendant et après. La réponse fut négative et ce fut la même réponse pour tous les autres parcs de la région de Québec.

---

<sup>11</sup> Information de l'expert du promoteur du Ministère des Transport lors de la visite guidée du tracé le 5 mai am

Ajoutons à cela que depuis des années, tous les éléments sensibles du Parc de l'Escarpement se retrouvent à proximité des routes actuelles souvent engorgées et cela n'empêche pas les différentes espèces d'oiseaux et d'amphibiens de vivre dans un habitat de qualité. On voit même des oiseaux et nous les entendons chanter aux Galeries de la Capitale.

De plus, il existe des avancés (dont nous n'avons pas les références en ce moment) à l'effet que la pollution saisonnière liée à l'utilisation des sels de déverglaçage a des conséquences minimales sur les végétaux des bords des routes car ceux-ci les supportent convenablement.

Enfin, d'après les chiffres présentés dans le rapport HBA<sup>12</sup> les berges de la rivière risquent de subir une érosion importante même sans la présence du boulevard.

Vous pouvez comprendre pourquoi nous sommes très sceptiques envers les propos démesurés de nos opposants aux projets

**Nous sommes d'avis que les mesures prises par les deux promoteurs pour favoriser un microclimat avec des techniques et approches avant-gardistes permettent à la nature de s'adapter comme elle le fait actuellement.**

Mentionnons seulement le « passage à faune » et le « passage mixte » qui sont des mesures d'interventions exportés d'Europe avec qui fonctionnent avec succès. .

Nous allons continuer à nous impliquer pour améliorer l'aménagement avec originalité et nous assurer que les rives de la rivière Berger soient intégrées au parc dans l'approche globale d'harmonie avec la nature.

---

<sup>12</sup> Rapport HBA, page 15, paragraphe 2



### 3) L'étalement urbain : une autre enflure verbale

La problématique du processus de l'étalement urbain et ses causes qui a marqué la région de Québec dans les années 70 et 80, est complexe et il en est ainsi également pour sa définition. **Même les experts du BAPE ne peuvent le définir de façon précise.**

Le processus d'étalement urbain s'est particulièrement développé avec la croissance démographique qui a marqué la région de Québec dans les années 70 et 80. Mais depuis, la population stagne

Le nouveau plan directeur de la Ville de Québec<sup>13</sup> favorise le développement domiciliaire sur son territoire là où tous les services et les infrastructures sont déjà rendus. Comme nous sommes situés au COEUR de la Ville de Québec<sup>14</sup> il n'est pas surprenant qu'il y ait actuellement un permis de développement majeur dans deux de nos secteurs, les Méandres et Neufchâtel. Nos territoires se situent également à la même hauteur que Charlesbourg qui n'est pas de l'étalement urbain.

C'est clair que nous ne sommes pas de l'étalement urbain et nous ne voulons plus en entendre parler. Précisons également que le quartier de St-Émile<sup>15</sup> est à son dernier développement domiciliaire et que les terrains au Lac St-Charles ne peuvent supporter un projet domiciliaire d'importance à cause de la fragilité de ses terres.

<sup>13</sup> Voir annexe annexe 9, article Du Soleil le 17 février 2004.

<sup>14</sup> Voir annexe annexe 9., article su Soleil du 10 septembre 1993

<sup>15</sup> Vérification faite auprès de M. Renaud Auclair, président de l'arrondissement de la Haute St-Charles

#### 4) Le transport en commun: encore une autre enflure verbale

Les témoignages de nos membres sont prépondérants et que l'un d'eux<sup>16</sup>, qui a une forte expertise en ce domaine, vous présentera son mémoire sur le sujet et que beaucoup de citoyens (nes) vous parleront de son inefficacité, nous nous limiterons à vous livrer les trois constats suivants :

- ◆ Bien que nos secteurs se situent au centre géographique de la CUQ, il existe peu de liens de communication fonctionnels autant au Sud-Nord qu'à Est-Ouest;
- ◆ Le transport en commun est inefficace et peu utilisé même si la population de jeunes étudiants et de travailleurs est plus importante dans notre secteur qu'ailleurs dans la région de Québec;
- ◆ L'endettement des jeunes pour s'acheter une voiture est fréquent.

Pour remédier à cette situation, la nouvelle aire urbaine centrale, que constituera l'axe nord-sud avec le boulevard urbain, augmentera à notre avis l'attractivité du transport collectif auprès de nos concitoyens (nes), jeunes et moins jeunes. Il nous est évident que cela améliorera tellement le transport en commun dans tous nos quartiers, que de nouveaux choix de mobilité se feront à court et à moyen terme. Nous deviendrons un exemple à suivre.

---

<sup>16</sup> M. Claude Cantin a déjà exercé des hautes responsabilités au Réseau de Transport de la Capitale.

## 5) La circulation automobile: la dernière enflure verbale

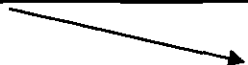
Nous avons assisté à tous les ateliers d'informations sur le rapport d'étude d'impact HBA et nous avons relu les notes manuscrites.

Nous avons de la difficulté à comprendre que certains opposants affirment que notre boulevard va être congestionné à moyen terme et qu'il ne résoudra pas les problèmes du désengorgement de toutes les artères principales que sont les boulevards St-Joseph, St-Jacques et de l'Ormière.

En dehors des chiffres qui confirment les désengorgements, imaginons la construction du présent boulevard avec ses nombreuses sorties de prévues et une voie d'évitement à chaque intersection. Pour le même flux automobile, nous aurions 4 voies supplémentaires, des sorties qui régulariseraient la circulation et des voies d'évitement qui réduiraient les engorgements. C'est comme la 20 ou la 40, mais avec une vitesse synchronisée à 60 km. Ce serait magnifique, n'est-ce pas! Que dire de plus!

L'autoroute du Vallon est un des culs de sacs de la région et selon des études américaines, ces derniers sont une des causes de l'augmentation de la pollution.

### **LA SEULE ET UNIQUE RECOMMANDATION**



**PRENDRE LES BOUCHÉES DOUBLES POUR QUE LES TRAVAUX DÉBUTENT DÈS LE PRINTEMPS PROCHAIN POUR POUVOIR EN BÉNÉFICIER DÈS L'ANNÉE 2006. CAR C'EST UN BESOIN URGENT POUR LA QUALITÉ DE VIE DES 80 000 CITOYENS (NES).**

## CONCLUSION

**À nos opposants :** « A trop vouloir toujours crier au loup, on obtient des résultats contraires » au point que nos concitoyens (nes) nous disent dans notre jargon courant «on se fera plus jamais avoir ».

**À nos promoteurs :** « Soyez au service de nos concitoyens (nes) et acceptez de travailler de concert avec eux car ils souhaitent vivement s'impliquer à intégrer ce boulevard à leur qualité de vie.

La coalition s'en est tenue à l'essentiel et au « **gros bon sens** » car il revient aux citoyens (nes) et aux représentants d'organismes communautaires et du milieu des affaires de vous convaincre, chacun avec sa spécificité propre, de la nécessité de l'axe nord-sud.

Nous leurs laissons maintenant la parole tout au long de ces trois journées d'audience.

Merci

Pierre Laterrière, cd.

Porte parole de la Coalition Pro Du Vallon